

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, qui
est à St-Antoine, n° 27, et grande
rue Mercière, n° 32, au 2°.

A PARIS, à la Librairie-Corresp. de
P. Justin, place de la Bourse,
n° 8.

LE CENSEUR,

Journal de Lyon, Politique, Industriel et Littéraire.



Le Censeur donne les nouvelles.
24 heures avant les journaux de Paris.

PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.
Hors du département du Rhône,
1 franc de plus par trimestre.

LYON, 28 novembre.

LES DEUX ACTES D'ACCUSATION.

Nous prions nos lecteurs de jeter les yeux, avant de parcourir cet article, sur le compte-rendu de la première séance de la cour des pairs, séance dont nous avons donné hier un aperçu, mais sur laquelle le *Courrier Français* nous fournit aujourd'hui de nouveaux détails ; on ne nous croirait pas si nous affirmions dès l'abord que jamais mystification aussi impertinente n'a été préparée à la crédulité publique. Certes, ils avaient bien raison les machinateurs de l'affaire de vouloir tenir caché leur curieux et énorme rapport, de multiplier les précautions pour empêcher qu'il ne vint sous les yeux des principaux intéressés ; ils faisaient bien de le clouer sur le pupitre des pairs ; et c'est un grand malheur que la porte du Luxembourg ne soit pas restée close, jusqu'à la fin, sur le noble conclave.

Mais hélas ! la consigne prudente a été violée, et nous saurons quel est le résultat des efforts laborieux et prolongés de la troupe des accusateurs. La comédie n'ira pas jusqu'à son dernier acte, le secret en est connu dès la première scène, et le dénouement n'est plus possible. Voilà que chacun va se dire : Eh quoi ! ce n'était que cela ! C'était pour venir lire quelques articles du *Précurseur* et de la *Glaneuse*, qu'on a demandé tant de mystère et de dissimulation ! C'est pour raconter que MM. Audry de Puyraveau et d'Argenson ont été membres de la Société des Droits de l'Homme à Paris, et que MM. Bea., Ber., etc. en faisaient partie à Lyon ! C'est pour faire l'histoire de ces admirables découvertes-là que l'on a composé un rapport en quatre mille pages ! Mais qui veut lire le *Précurseur*, n'a pas besoin d'aller en cour des pairs ! qui veut savoir les noms des membres de l'ancienne Société des Droits de l'Homme, n'a pas besoin de les demander à M. Girod ou à M. Chegaray ; le rapport était bon peut-être pour les têtes chauves des pairs octogénaires ; il aura un succès singulier devant le pays.

Et concevez-vous cette accusation qui accouple sur la même sellette les hommes les plus opposés de caractère, de projets, d'intentions ; des hommes qui se haïssaient, qui se condamnaient à mort dans des tribunaux secrets, comme le raconte M. Girod ; car il a mis dans son élucubration jusqu'à des contes de cette force.

A vrai dire cependant, M. Chegaray a droit de revendiquer la découverte du tribunal secret : c'est à Lyon qu'elle a été faite, quoique le tribunal siégeait à Paris, dit le rapport ; nous allons, pour donner un exemple de la manière de travailler de MM. les accusateurs, raconter l'histoire de la découverte de M. Chegaray.

Un de nos compatriotes, écrivant à Paris, demandait d'où pouvaient provenir les bruits absurdes qui circulaient à Lyon, et il citait, comme exemple, qu'on avait été jusqu'à parler de la condamnation à mort de M. C. par la Société des Droits de l'Homme : la lettre est tombée dans les mains de la police, et vous voyez comme on en tire bon parti ; le fait est signalé comme exact et effrayant, et ce que M. F. donnait comme un bruit absurde, est changé, grâce au talent des rédacteurs du fameux rapport, en un fait positif et devient une accusation directe, destinée à faire pâlir sur leur siège les juges stupéfaits de tant d'horreur.

Nous disions hier et nous sommes bien plus convaincus aujourd'hui que cette affaire ne peut avoir de suite ; il ne fallait pas quatre volumes pour prouver l'insurrection d'avril ; il reste malheureusement trop de traces douloureuses, et sanglantes qui dispensent de longs rapports là-dessus. Mais vouloir prouver un complot préalable, une conspiration secrète ! en vérité MM. Aymar, Gasparin, Chegaray n'y pensent pas.

S'il y a eu complot dans cette affaire ce ne sera pas eux qui en dresseront ou en approuveront l'acte d'accusation ; le peuple de Lyon est coupable d'une insurrection, sans doute, mais cette insurrection quels sont ceux qui l'ont préparée, qui l'ont entretenue, qui en ont profité ? Ces messieurs croient-ils qu'on n'a pas aussi rassemblé des preuves, et qu'on n'osera pas les produire ? Il n'y aura pas besoin de secret pour ce nouveau rapport accusateur qui sera lu non pas à quelques pairs décrépits, mais au pays entier ; on y verra quels étaient ceux qui prenaient à tâche d'entretenir chez nous l'effervescence populaire ; ceux qui laissaient envenimer les haines publiques ; ceux qui huit jours avant l'affaire engagée, excitaient dans l'esprit des masses irritées l'espoir d'une vengeance facile, par une apparence calculée de faiblesse ; par une indécision, une mollesse qui encourageaient les imprudents.

On y verra quels étaient ceux qui connaissaient l'heure et la minute de l'explosion, à tel point qu'ils se sont trouvés disposés juste au moment convenable, ni trop tôt, ni trop tard. Trop tôt, le déploiement de force considérable eut pu faire naître dans le peuple le sentiment de l'inutilité d'un con-

flit ; trop tard, il eut pu y avoir des résistances et des attaques concertées et dangereuses. On y verra de quel côté est venu le refus des propositions d'accommodement qui eussent amené plutôt la fin du combat ; quel est celui dont les terreurs misérables, le manque de sang-froid et de résolution, ont causé plus de maux à notre ville que dix ans n'en pourraient réparer ; le véritable acte d'accusation dira tout cela ; et MM. Aymar et Gasparin sur leur siège de pair, M. Chegaray sur son fauteuil d'accusateur royal, seront bien placés pour l'entendre.

V. P.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Les élections municipales se sont terminées avant-hier à Lyon au milieu de l'indifférence publique. Soit que l'opposition ait redouté une défaite, soit qu'elle ait voulu protester par son éloignement contre les déceptions de notre triste régimie municipale, elle n'a disputé nulle part, au juste-milieu, les suffrages de la cité ; aussi les conseillers sortants ont-ils été presque partout réélus, à l'exception de M. Quantin auquel on a rendu justice, en ne le croyant pas digne d'aller s'asseoir parmi les hommes qui, après nos désastreuses journées d'avril, n'ont trouvé rien de mieux à faire que de voter d'enthousiasme et par acclamations, un sabre d'honneur à M. le lieutenant-général baron Aymar. L'opposition ne compte qu'un seul membre au sein du conseil municipal : c'est bien peu sans doute ; cependant si M. Philidor Faure songe à la puissance des sympathies qui l'entoureront dans son isolement même, il trouvera le droit de repousser en les flétrissant, toutes les mesures mauvaises d'une majorité, chez laquelle d'étroites passions et d'imbécilles frayeurs ont étouffé jusqu'au sentiment du bien public.

NOUVELLES D'ANGLETERRE.

Dans un banquet donné à M. O'Connell à Cork par les notables de cette ville, l'honorable membre a prononcé le discours suivant :

« On m'a dit aujourd'hui que le ministère était dissous ; mais que m'importe de savoir quel ministère reste au pouvoir ou tombe en dissolution, que m'importe la forme de l'administration. (Applaudissements.) Qu'il y ait des whigs ou des Tories au pouvoir, c'est fort égal pour nous. Les whigs sont aussi mauvais que les Tories. Lorsque les whigs sont au pouvoir, le seul avantage pour nous c'est de pouvoir profiter de leur hypocrisie pour obtenir des concessions accidentelles. Les jours des Tories sont passés. Le vainqueur de Waterloo était déjà battu lorsqu'il est entré au pouvoir pour empêcher l'émancipation des catholiques. La même chose peut se reproduire : en bon général il n'a pas attendu la défaite, et ce qui a été obtenu une fois, on peut avec la grâce de Dieu l'obtenir une seconde. Une administration Tory est-elle possible après la déconfiture de Wellington dans un parlement oligarchique ? »

« Qui sera assez fou pour croire qu'avec le grand perfectionnement moral qui a commencé en Amérique dans l'année de ma naissance, qui s'est toujours développé depuis ; que lorsqu'un sénat a été composé de pêcheurs qui étaient aussi esclaves que les nègres sous le fouet ; et qu'il a été obligé de céder, bien qu'il eût le choix de la position, et des forces considérables sous ses ordres ; actuellement que les neuf dixièmes du peuple sont pour nous, nous ne battrons pas complètement Wellington ? Non, je ne crains pas le changement. De quoi l'Irlande a-t-elle besoin ? De la justice. Qu'est-ce qui vous amène ici ? Vous venez ici parce que vous savez que je suis l'organe des griefs de l'Irlande, et que ma langue demande la justice. J'ai consacré trente années au service de mon pays ; je n'avais qu'un seul but, mes moyens étaient divers. Suivant que la scène variait et que les acteurs changeaient, j'étais forcé de modifier mon système ; mais maintenant la marche est droite et elle n'a jamais été plus droite qu'en ce moment. J'ai passé trente années au milieu des agitations ; et je suis venu de mes montagnes natales dans l'intention de continuer trente ans encore. J'ai en moi toute la chaleur et toute la force nécessaires pour pouvoir vivre encore long-temps, et je puis me vanter d'avoir autant de zèle et d'énergie qu'il y a trente ans. Mais je ne veux pas ajourner à ce point la réalisation de nos espérances. Je veux en prendre la dime, et je dis que dans trois ans de grands services peuvent être rendus à l'Irlande. Je dis sérieusement que trois années ne s'écouleront pas sans que le peuple d'Irlande ait vu se réaliser tous ses vœux et ait vaincu tous ses ennemis. Les orangistes veulent protéger la dime, et retardent le rappel de l'Union. Les soutiendrons-nous ? Non, mon projet est d'obtenir du secours. J'ai besoin d'obtenir justice. »

« Le premier jour de la prochaine session du parlement, je demanderai l'abolition complète des dîmes, la suppression des corporations, le jury par le scrutin, le perfectionnement du *reform bill*, le vote au scrutin secret, et l'extension de la franchise électorale. Mais pour elle il faut que je sois soutenu par les efforts énergiques de toutes les classes de la population. On ne peut refuser à huit millions d'hommes ce qu'ils demandent avec modération. J'irai à Dublin, j'organiserai des clubs libéraux, je ferai établir un registre général dans toute l'Irlande, et je dois déclarer que le nord de l'Irlande n'est pas aussi opposé à nos vœux que je le pensais. Je ferai signer des pétitions contre la dime. Imitons la tactique de Wellington : concentrons nos forces autant que possible. »

« Je me joindrai à tous les partis dans mon intérêt. Je me joindrai aux Tories contre les whigs et aux whigs contre les Tories. Je suis le serviteur payé du peuple. Rendre service à mon pays, telle est ma seule pensée et mon seul devoir, mon seul vœu et ma seule récompense. Je veux que l'Irlande soit telle qu'elle doit être. »

— Le *Spectateur* remarque que l'état actuel du gouvernement est des plus extraordinaires, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne partagent cette opinion quand nous leur aurons fait connaître.

Lord Melbourne et ses collègues ont été renvoyés sans cérémonie, sans avoir reçu la moindre intimation préalable, le 14 de

novembre. Le duc de Wellington a sur le champ accepté la mission d'un gouvernement provisoire jusqu'à ce qu'on pût recevoir des nouvelles de sir Robert Peel, qui maintenant est en Italie.

Quelque sûr que puisse être le duc de Wellington, d'après une précédente communication, que le très-honorable baronnet acceptera la charge, le pays n'a pas une telle assurance, et après neuf jours, voici l'état du gouvernement provisoire :

Premier lord de la trésorerie, — duc de Wellington ;
Chancelier de l'échiquier, — personne ;
Lord chancelier, — lord Lyndhurst ;
Président du conseil, — marquis de Lansdowne ;
Lord du sceau privé, — comte Mulgrave ;
Secrétaire d'état (département de l'intérieur), — duc de Wellington ;
Secrétaire d'état (département des affaires étrangères) — duc de Wellington ;
Secrétaire d'état (département des colonies), — duc de Wellington ;

Premier lord de l'amirauté, — lord Auckland ;
Président du bureau du contrôle, — très-honorable C. Grant ;
Directeur-général des postes, — marquis Conyngham ;
Chancelier du duché de Lancastre, — lord Holland ;
Trésorier de l'armée, — duc de Wellington, tenant les sceaux ;
Secrétaire de la guerre, — personne : M. Elice a donné sa démission, et est allé à l'étranger avec la permission du roi ;
Maître de la monnaie, — très-honorable Jas. Abercrombie ;
Président du bureau du commerce et des manufactures, — très-honorable G. P. Thompson ;
Premier commissaire des revenus territoriaux ou des bois et forêts, — le duc de Wellington, tenant les sceaux.

On voit que le duc de Wellington remplit quatre des charges les plus importantes, et que plusieurs départements restent vacans, comme s'ils étaient inutiles, tandis que d'importantes fonctions, comme celles de premier lord de l'amirauté, de président du conseil, de président du bureau du contrôle, de chancelier du duché de Lancastre, de président du bureau du commerce et des manufactures, du directeur-général des postes, et de lord du sceau privé sont encore remplies par des adversaires du duc.

Il est impossible qu'un tel état de choses continue sans entraîner les conséquences les plus funestes. Déjà se manifeste une grande agitation dans toutes les parties du royaume, comme l'attestent les nouvelles reçues de Dublin, de presque toutes les parties de l'Angleterre et d'Edimbourg, où se réunissent des assemblées.

Pour prévenir ces funestes conséquences, il faut que le duc se hâte de remplir les places vacantes, et qu'il les donne à des hommes qui n'appartiennent pas aux ultra-torys.

(Courrier.)

— La statistique est toujours curieuse ; mais elle est maintenant pour nous d'un intérêt immédiat et très important : nous croyons donc devoir réunir quelques documents sur cet objet depuis l'acte de réforme.

En Angleterre, 10 comtés nomment 144 membres, et avant l'élection de 1832, ils avaient 344,564 électeurs enregistrés. Les cités et bourgs sont au nombre de 189 ; ils nomment 327 membres, et leurs enregistrés étaient, à la même date, au nombre de 274,649. Ainsi le total des électeurs pour l'Angleterre était de 619,213, et les représentants des comtés et bourgs au nombre de 471.

Dans le pays de Galles : 12 comtés, 15 membres : électeurs enregistrés en 1832, 25,815. Quatorze districts de bourgs élisant 14 membres électeurs inscrits, 11,309.

En Ecosse : 30 comtés, 30 membres ; électeurs inscrits en 1832, 23,114. — Soixante-seize cités et bourgs élisant 23 membres : électeurs à la date ci-dessus, 31,332. — Total pour l'Ecosse : 53 représentants et 64,447 électeurs.

En Irlande, 32 comtés, 64 membres : électeurs inscrits en 1832, 60,005. Cités et bourgs, 134, nommant 41 membres : électeurs inscrits, 31,443. — Total pour l'Irlande, 105 membres et 91,152 électeurs, suivant les rôles de 1832.

En nombre rond, la plus forte population de l'Angleterre et de l'Ecosse (dans les cités et bourgs) est la moitié de la population des comtés, et la représentation des cités et bourgs est environ le double de celle des comtés.

Dans le pays de Galles l'avantage est pour les comtés.

Dans la Grande-Bretagne : Population des comtés, 10,446,241 ; des bourgs, 5,816,060. — Membres pour les comtés, 189 ; pour les bourgs, 364. De sorte que la population des comtés est de 2 à 1 contre la ville ; et la représentation de la ville de 2 à 1 contre le comté.

En Irlande, il en est autrement. La représentation des comtés l'emporte sur celle des bourgs ; mais la population des comtés est portée à 7,000,000, et celle des bourgs à un peu plus de 700,000. En Irlande, les électeurs inscrits pour les comtés sont environ du double de ceux des villes.

En prenant la Grande-Bretagne et l'Irlande ensemble, la population des cités et bourgs est d'environ un tiers de la population des comtés ; les électeurs pour les comtés sont aux électeurs des villes comme 4 est à 3, les premiers étant au nombre de 403,494 et les autres au nombre de 317,290.

Le nombre des membres pour les comtés est de 253, et celui des membres pour les bourgs de 405. Suivant les rôles de 1832, les électeurs pour les villes et pour les comtés de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont ensemble de 812,936 ; mais ce calcul peut être un peu exagéré.

(Times.)

COUR DES PAIRS.

Audience du 24 novembre.

M. le président de la cour des pairs avait pris toutes les précautions possibles pour renfermer dans l'enceinte de cette cour la connaissance des faits que contient le rapport de M. Girod de l'Ain ; cette fois, il faut le dire, la crainte de la publicité était justifiable, parce que le rapport en question ne présente que des charges contre les accusés, et qu'il pourrait en résulter des préventions défavorables pour eux. Mais comment un secret connu de tant de personnes pourrait-il être bien gardé ?

Ce matin une feuille légitimiste publie une analyse qui paraît fort exacte de ce qui a été lu dans l'audience d'hier. Nous la reproduisons ici comme supplément de ce que nous avons déjà rapporté sur ce sujet dans notre précédent numéro.

Exposé de la formation et de la marche des sociétés populaires ; Mention de l'association légitimiste des chevaliers de la fidélité. Le

— On écrit de Brighton que Guillaume IV ayant été récemment insulté pendant ses promenades, l'ordre a été donné de tirer sur les piétons qui franchiraient, aux environs du palais, des limites déterminées. Des canons ont même été pointés sur la terrasse de Brighton. Les journaux tories, en rapportant ces nouvelles, se félicitent du bon esprit des gardes à pied. Les aristocrates et les royalistes sont partout les mêmes.

— Calme plat à la bourse de Londres. Les spéculateurs ne veulent point se hasarder dans des opérations importantes avant le retour de M. Peel.

— Les résolutions adoptées par les nombreuses associations réformatrices de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, commencent à faire reculer le parti conservateur devant l'idée d'une dissolution du parlement; mais comment gouverner la chambre actuelle des communes, dont la majorité est bien évidemment réformatrice? Il est probable qu'ils essayeront d'un ministère de coalition, si toutefois ils parviennent à le composer.

— Les députés de Londres siégeant dans la chambre ont adressé à leurs commettants une circulaire où ils les invitent à se réunir, à quelles que soient les nuances des opinions réformatrices, contre un ministère tory, ennemi déclaré du bill de réforme et de toutes les améliorations politiques que ce bill doit entraîner. Ils ne doutent pas que le concours de tous les bons citoyens ne mette promptement au néant les espérances de la faction rétrograde.

— M. O'Connell parle à l'Irlande dans le même sens et veut qu'on se débarrasse à tout prix du ministère Wellington.

— Samedi dernier, Guillaume IV traversant le parc St-James avec sa femme, dans une voiture à quatre chevaux, pour retourner de Londres à Brighton, a été sifflé et hué par une foule de personnes qui s'étaient réunies à cet effet.

— D'après des lettres de Francfort, l'accession de cette ville à l'union de douanes allemandes est sur le point de se réaliser.

D'autres lettres confirment la nouvelle des négociations entamées pour un traité de commerce entre la France et la Prusse.

On rattache à cette affaire la mission de M. de Bellevall à Berlin, et on ajoute qu'un commissaire bavarois doit prendre part aux négociations.

— Les arrestations et les enquêtes se poursuivent à Francfort contre les citoyens présumés coupables de menées démagogiques.

— La Gazette d'Augsbourg se fait écrire de Turin que don Carlos, pendant son séjour en Portugal, a eu des conférences secrètes avec plusieurs généraux de la reine d'Espagne, et que Rodil lui était vendu. Elle prétend que ce général a entraîné en longueur la guerre de Biscaye pour donner aux carlistes le temps de s'organiser et pour avoir les moyens de s'enrichir.

— Les nouvelles de la frontière continuent à être favorables aux troupes de la reine. Elles ont repris partout l'offensive. La junte carliste de Navarre a failli tomber entre leurs mains.

— Les élections municipales de Paris satisfont peu le gouvernement. Jusqu'à présent l'opposition réunie au tiers-parti a une majorité assez prononcée dans les élections. Ce n'est pas un grand triomphe pour le parti libéral pur; mais c'est pour le gouvernement un embarras assez vif.

— La question de savoir s'il y aura ou non un discours royal pour la réouverture de la session préoccupe vivement les députés présents à Paris, et n'est point encore résolue par le ministère. Ce qui paraît décidé, c'est que, d'une façon ou d'une autre, on provoquera le tiers-parti au combat, dès le premier jour. Les doctrinaires du moins se disent, quant à présent, décidés à jeter ce défi à leurs adversaires.

— M. de Talleyrand a refusé de retirer sa démission, ou du moins il a demandé du temps pour répondre, sous prétexte qu'il n'est pas encore remis du chagrin personnel qui lui a dicté cette mesure il y a trois semaines.

On croit que le vieux diplomate veut attendre le double résultat de l'arrangement ministériel en Angleterre, et du débat qui doit s'ouvrir devant la chambre entre les doctrinaires et le parti Dupin.

— La chambre des pairs a continué aujourd'hui l'audition du rapport Girod (de l'Ain); on croit qu'elle se reposera demain. Du moins, on a décidé que, pour les débats, il y aurait deux congés par semaine.

NOUVELLES.

— On nous a communiqué, dit le Bon Sens, une lettre d'un sous-préfet qui ferait, à elle seule, un délicieux chapitre dans le livre des mœurs administratives.

Cet excellent fonctionnaire écrit à un de ses amis pour le prier de remonter M. Etienne des démarches qu'il a bien voulu faire auprès de M. le duc de Bassano pour lui faire obtenir une préfecture, et termine sa lettre par ces mots:

« Du reste, mon cher ami, il n'y a rien de perdu, et j'espère qu'auprès de M. Thiers je pourrai me faire recommander tout aussi chaudement qu'auprès du vieux Maret, dont l'avènement au pouvoir avait jeté l'effroi dans toute la France. »

« Les amis du roi se voient déjà l'arme au bras, obligés de faire chaque jour tête à l'émeute. Nous voilà débarrassés d'un cruel souci. »

Cet excellent sous-préfet est un homme de 1830, grand partisan de l'insurrection à cette époque, parce que la restauration n'avait jamais voulu lui donner une place. La quasi-légitimité qui l'a placé le trouvera toujours docile, et sous M. Bassano il insultera M. Guizot, comme sous M. Guizot il insulte M. Bassano qu'il encensait la veille.

— On assure que la Prusse vient de signifier son opposition à la Belgique pour les fortifications que celle-ci se propose d'élever sur la frontière du Brabant septentrional.

— On écrit de Bayonne, le 20 novembre:

Le 17, dans la matinée, la junte carliste de Navarre et les employés de l'administration des rentes de la même faction ont failli être surpris dans le village d'Oroquieta; ils n'ont échappé qu'avec peine aux poursuites des troupes de la reine; celles-ci, qui appartiennent à la colonne d'Orca, n'en ont pas

moins fait 17 prisonniers carlistes, parmi lesquels le fils de l'administrateur-général, M. Dombras; elles ont pris également huit chevaux et quelques effets.

Zumalacarreguy, avec sept bataillons et la cavalerie, est arrivé à Lumbier le 17. Le 18, les troupes de la reine étaient à Monreal, distant de trois lieues de Lumbier.

Quinze cents capotes et 800 uniformes, destinés aux carlistes, ont franchi la frontière ces jours derniers. Ces effets sont aujourd'hui dans la vallée de Salazar.

Don Carlos vient de nommer deuxième commandant de la Biscaye, don Fernando Zabala, par un décret du 17.

(Election de Bordeaux.)

— On écrit de Saarlouis, le 10 novembre:

Il est positif qu'une circulaire prescrivait expressément aux administrateurs des postes, dans les provinces rhénanes, l'ouverture des lettres venant de France. Un véritable cabinet noir examine leur contenu, et, pour ne pas se compromettre, beaucoup de personnes font porter leurs lettres par des messagers à la première poste française, au-delà de notre frontière et à une de nos postes, si ce sont des lettres de France. Une autre circulaire ordonne aux maires d'empêcher l'entrée et la vente du journal le Proscrit, qui se publie en langue allemande à Paris; ce journal d'ailleurs vient d'être défendu par la diète germanique, avec dix florins d'amende contre ceux qui le vendraient dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, et 20 écus d'amende dans la Saxe-Royale.

— Le refus de M. de Broglie d'accepter l'ambassade de Londres, a fait penser à M. Molé, qu'on regarde comme très-propre à occuper cet emploi dans un moment où lord Wellington arrive aux affaires. Ce fut en effet M. Molé, ministre des affaires étrangères, qui annonça la révolution de juillet au duc de Wellington, alors premier ministre. Invoquant de vieilles relations d'amitié nées en 1817 et 1818, il obtint du duc de Wellington, sinon une adhésion d'enthousiasme, au moins une reconnaissance de fait. M. Molé conserve encore la lettre qui lui fut écrite à ce sujet. Elle est ainsi conçue:

« M. le comte,

« Le gouvernement anglais n'a point à discuter les motifs et la légalité du grand événement que vous voulez bien m'annoncer: il est dans le principe de son cabinet de reconnaître tous les faits accomplis, lorsqu'ils se produisent avec un caractère de certitude et de durée. Vous pouvez, en conséquence, M. le comte, accréditer auprès de l'Angleterre, un agent politique, et le gouvernement anglais s'empressera à son tour d'envoyer auprès du roi des Français un représentant de ses intérêts.

WELLINGTON. »

Cette lettre officielle était froide; mais elle était accompagnée d'un petit billet très-amical pour M. Molé. Ces rapports que M. Molé avait avec le duc de Wellington, on voudrait aujourd'hui les faire servir à renouer l'alliance; mais il est douteux que M. Molé accepte la mission qu'on lui propose. Il est trop ulcéré contre le ministère qui l'a joué, et son irritation est telle, que ses amis vont jusqu'à dire qu'il fera de l'opposition à la chambre des pairs.

— Isaac Salomon avisa un jour, sur la place des Victoires, à la porte de M. Chatelet, un casier plein de ballots soigneusement ficelés et bien étiquetés. Il s'approche, il regarde, il en convoite deux, pas trop gros, pas trop lourds et faciles à détourner. Mérimos a tendre, lit-il sur l'enveloppe. Voilà mon affaire, se dit-il en lui-même, et avec une dextérité remarquable il soulève les deux paquets, les place sous sa redingote et fuit; mais un agent veillait qui l'a bientôt rejoint, le saisit et le mène chez le commissaire.

D'où proviennent les paquets dont vous êtes chargé? dit ce magistrat. « Monsieur, répond avec aplomb Isaac Salomon, « c'est du mérinoche que che borte chez le teinturier »; et continuant avec son accent étranger: « C'est une calomnie, les pavadages que monsieur vous fait quant au rapport de « moi. »

Examinons, dit le commissaire. On ouvre les ballots; c'est, ait du foin.

« Je suis floué! s'écrie Salomon; mais c'est une abomination, mettre du foin dans des ballots, c'est tromper la « bonne foi publique. »

Aujourd'hui, encore sous l'empire de ce mouvement d'indignation, Salomon venait répéter au tribunal: mettre ainsi à la portée du public des ballots pleins de foin, c'est tromper la bonne foi publique!

Il a été condamné à 3 mois de prison.

EXTÉRIEUR.

ALLEMAGNE. — Francfort. — La crise matérielle en France et en Angleterre, les derniers actes de la confédération, par rapport aux libertés constitutionnelles, ont ramené la presse allemande. Les feuilles qui, malgré la censure ont conservé quelque indépendance, expriment leur étonnement et paraissent être dominées par un présentiment sinistre d'un avenir plein de luttes et de violence.

Les deux partis, qu'on pourrait appeler parti prussien et parti constitutionnel, se développent de plus en plus. Les institutions françaises, les chartes, d'après le modèle anglais et français ont reçu un coup mortel par l'organisation du tribunal arbitral; mais en même temps les princes de second ordre ont été lésés dans leurs droits de souveraineté, car dorénavant ils seront soumis au jugement du tribunal arbitral choisi par la diète, et en cas d'appel, à la diète même, c'est-à-dire à la Prusse et à l'Autriche.

D'après l'acte fondamental de la confédération, toutes les questions qui se rapportent à un changement ou une modification de cette loi doivent être discutées et résolues dans le plénum, c'est-à-dire dans l'assemblée où tous les membres de la confédération concourent par leurs votes, et non dans le conseil ordinaire, où il n'y a que dix-sept voix exercées d'une manière inégale et préjudiciable aux petites souverainetés. Le contraire a eu lieu à l'égard de l'institution que nous avons nommée, et qui a pris naissance au sein du conseil ordinaire.

D'un autre côté, les vues d'agrandissement de la Russie continuent avec un zèle non interrompu. A peine le prince de Cobourg a-t-il cédé à la Prusse la principauté de Lichtenstein, que déjà il est question de la cession du bailliage de Burkenfeld, situé sur la rive gauche du Rhin, et appartenant au duc d'Oldenbourg.

La richesse de ce petit territoire consiste en bétail, sa superficie est de six lieues trois quarts carrées allemandes et sa population de 25,089 habitants. Le chef-lieu de la principauté est Berkenfeld, avec 264 maisons et 1,801 habitants. La principauté est bornée par la Prusse rhénane, la seigneurie de Meissen et l'ancienne principauté de Lichtenberg. Le territoire est divisé en trois bailliages à la

tête desquels se trouve un fonctionnaire nommé par le duc d'Oldenbourg.

L'administration de ce district cause souvent des embarras au grand duc, à cause de la confusion qui règne dans toutes les institutions. La législation de la contrée est un mélange de droit romain, germanique, français, de coutumes et de statuts particuliers, ou plutôt tous ces éléments existent à la fois, indépendamment les uns des autres.

Comme on a proposé des conditions très-avantageuses au duc d'Oldenbourg, qui est le souverain de cette ancienne principauté, et comme ni l'intérêt des habitants ni aucun cabinet étranger ne s'opposent à l'incorporation de ce district à la Prusse, il est presque sûr que sous peu nous verrons disparaître cette contrée dans le nombre croissant des provinces prussiennes.

(Correspondance du Temps.)

— Suisse. — Nous avons laissé accomplir de nouvelles vexations contre des réfugiés français patriotes, sans élever davantage une voix inutile; ils sont partis la tristesse au cœur, l'indignation à la bouche, maudissant ce prétendu séjour de liberté et d'hospitalité. Il ne nous reste plus qu'une ressource, c'est de conjurer ceux qui ont souffert les ignobles persécutions du parti qui exploite en ce moment le pouvoir à Genève, de ne point rendre responsable une population toute dévouée aux principes de l'humanité et de la liberté, de la conduite sauvage qu'on a tenue à leur égard. Mais nous tenons à constater ce fait, c'est que d'honorables réfugiés ont été chassés sans prétexte, sans raison et sans réclamation de l'étranger, et que, dans cette circonstance, le gouvernement de Genève a méconnu ses propres lois, les déclarations fédérales et les plus simples notions des droits individuels. Le parti qu'il a cru servir en France par ces procédés révoltants, ne lui en saura aucun gré, il n'en recueillera d'autre profit que le blâme universel.

Ces expulsions coïncident avec des persécutions semblables contre des Français qui se trouvaient en Savoie, dont parle le Courrier Français, et que nous ignorons ici. Genève continuera-t-elle à n'être que l'humble commissaire des volontés capricieuses de son allié le roi de Sardaigne?

(Journal de Genève.)

— On écrit de Fribourg:

Le grand-conseil est assemblé depuis le 12 novembre: dans la première séance on a autorisé le recrutement d'hommes nécessaires pour le service de Naples, avec lequel la capitulation conclue en 1826 doit durer jusqu'en 1856, si rien ne s'y oppose jusqu'à cette époque. Dans la séance du 13, une proposition de M. l'avoyer Schaller, touchant la liberté d'industrie, a été prise en considération et renvoyée pour préavis à la commission de police. Dans celle du 14, l'assemblée a adopté, à la majorité de 66 voix contre 6, le projet de loi sur la destruction des gibets et l'abolition de la peine de mort par strangulation.

(Helvétie.)

— On écrit de Neuchâtel:

Quelques Prussiens que nous soyons, l'esprit suisse l'emporte en nous lorsque nous pesons les intérêts de la patrie, et l'amour de la Suisse enflamme nos cœurs d'une ardeur d'autant plus grande que nous voyons ses ennemis s'acharner à l'environner. L'aristocratie a voulu révolutionner la Suisse; mais, faible, elle-même s'est creusé un abîme. Honteuse de sa défaite, elle a eu recours à l'absolutisme étranger, et les notes, comme un déluge, sont venues inonder nos plaines et nos montagnes. Liestal a triomphé de l'aristocratie suisse: il a éteint, dans le sang, le flambeau destructeur qu'elle avait allumé.

C'est à Berne qu'est réservé le beau rôle de triompher dans une lutte plus dangereuse, la lutte d'un petit peuple contre de grandes puissances saintement coalisées avec les débris de Sarnen, pour étouffer en Suisse, dans leurs bras despotiques, tout germe de liberté.

Berne a résisté jusqu'à présent aux exigences insolentes de l'étranger; mais quelques hommes, dans d'autres cantons, ont courbé avec bassesse un front libre sous le joug de la diplomatie germanique.

Que fera le peuple suisse dans la crise d'avilissement qu'on lui prépare? Abandonnera-t-il Berne, et boiera-t-il à une coupe impure la lie d'un humiliant esclavage, ou, rejetant le poison que lui présente une main libératrice, soutiendra-t-il les efforts de Berne, et imitera-t-il le noble courage de ses ancêtres? Les patriotes neuchâtelois, quels que soient les sentiments absolus de leur gouvernement, ne s'humilieront pas plus devant un chiffon de papier appelé note, que Tell ne s'abaissa devant le chapeau d'un tyran. Au jour du danger, Berne sera le cri de ralliement. Compatriotes de tous les cantons, il en est temps encore, demeurons éveillés!

(Idem.)

VARIÉTÉS.

LE PETIT TAMBOUR.

Il y avait en 1812, au 9^e régiment de ligne, un Petit tambour qui n'avait que dix ans. C'était un enfant de troupe qui s'appelait Frolut de son véritable nom, mais que les soldats avaient surnommé Bilboquet. En effet, il avait un corps si long, si maigre et si fluet, surmonté d'une si grosse tête, qu'il ressemblait assez à l'objet dont on lui avait donné le nom.

Frolut ou Bilboquet (comme vous voudrez) n'était pas, du reste, un garçon autrement remarquable. Le tambour-maître lui avait si souvent battu la mesure sur les épaules avec sa grande canne de jonc, que l'harmonie du ra et du fla avait fini par entrer dans la tête et dans les poignets: voilà tout. Mais il ne portait pas le bonnet de police hardiment suspendu par l'oreille droite, comme les moindres fifres le faisaient; il ne savait pas non plus marcher en se dandinant agréablement, à l'exemple de ses supérieurs; et, un jour de paix, qu'il avait voulu laisser pendre son sabre par-devant et entre ses jambes, comme les élégans du régiment, il s'était embarrassé les pieds en courant et était tombé sur le nez, qu'il s'était horriblement écorché, à la grande joie de ses camarades. On riait beaucoup de lui, qui ne riait de personne, de sorte qu'il n'y avait pas égalité. Aussi avait-il dans ses habitudes un fond de sauvagerie et d'éloignement. Eh! comment en eût-il été autrement? Souvent il avait voulu faire comme les autres, mais, par un guignon inconcevable, il ne réussissait à rien. Quand il jouait à la drogue il perdait toujours; et soit malice des autres tambours, soit qu'il eût en effet un nez en pomme de terre, comme le prétendait son camarade de gauche, qui tous les matins lui répétait la même plaisanterie en lui disant: « Range ton nez, que je m'aligne, » soit toute autre cause, toujours est-il que la drogue qu'on lui mettait sur le nez le piquait si horriblement que les larmes lui en venaient aux yeux. D'autres fois, quand on jouait à la main chaude et qu'il était pris, au lieu de frapper avec la main, et des mains de grenadiers larges comme des battoirs de blanchisseuses (c'était déjà bien honnête), on prenait des ceinturons, sans en ôter souvent les boucles; il y en avait même qui étaient leurs gros souliers à clous et qui s'en servaient pour jouer. Le pauvre Bilboquet se relevait

alors furieux, pleurant de rage et de douleur; il s'en prenait à tout le monde et ne devinait jamais. Puis, quand on était fatigué de lui avoir meurtri ainsi les doigts, on le chassait en l'appelant *cagne* et *pleurard*. Le lendemain on retournait à l'exercice; et comme le malheureux petit tambour avait encore les maius tout endolories de la veille, les *ra* et les *fla* n'étaient pas toujours parfaits, et la canne de jonc du tambour-maître venait immédiatement rétablir la mesure. Vous comprenez qu'il y avait de quoi dégoûter Bilboquet des plaisirs militaires: aussi, comme je vous le disais tout-à-l'heure, il était très-peu communicatif, et se tenait toujours à l'écart.

Un jour, c'était le 27 juillet, le général qui commandait la brigade dont son régiment faisait partie reçoit de l'empereur l'ordre de s'emparer d'une position qui était de l'autre côté d'un énorme ravin. Ce ravin était défendu par une batterie de six pièces de canon qui enlevait des files entières de soldats, et pour arriver à l'endroit qui avait désigné l'empereur, il fallait s'emparer de cette batterie. A ce moment, le régiment de Frolut était sur le bord de la Dvina; car le fait que je rapporte s'est passé dans la campagne de Russie: tout-à-coup on voit arriver au galop un aide-de-camp du général qui apportait l'ordre à deux compagnies de voltigeurs de s'emparer de cette batterie. C'était une opération hardie, où il y avait à parier que périraient plus des trois quarts de ceux que l'on y envoyait; aussi, les voltigeurs, malgré leur intrépidité, se regardèrent-ils entr'eux en secouant la tête et en haussant les épaules; on en entendit même quelques-uns, et des plus anciens, qui dirent tout bas en grognant et se montrant les canons. « Est-ce qu'il croit, le général, que ces cadets-là crachent des pommes cuites? » Ou bien: « Est-ce qu'il a envie de nous servir en hachis aux Cosaques, qu'il nous envoie deux cents contre cette redoute? »

« Soldats! s'écria l'aide-de-camp, c'est l'ordre de l'empereur; et il le repartit au galop.

« Fallait donc le dire tout de suite, dit alors un vieux sergent en assujettissant sa baïonnette au bout de son fusil. Allons, allons, faut pas faire attendre le petit caporal; quand il vous a dit: Allez vous faire tuer, il n'aime pas qu'on rechigne. »

Cependant il entraînait encore quelque hésitation dans cette compagnie, et déjà deux fois le capitaine qui la commandait avait donné l'ordre au tambour-maître de prendre deux tambours; de se mettre en avant et de battre la charge. Celui-ci restait appuyé sur sa grande canne, hochant la tête et peu disposé à obéir. Pendant ce temps, Bilboquet, à cheval sur son tambour et les yeux levés sur son chef, sifflait un air de fièvre et battait le pas accéléré avec ses doigts. Enfin, l'ordre était donné une troisième fois au tambour-maître, et il ne paraissait pas disposé à obéir davantage, lorsque tout-à-coup Bilboquet se relève, accroche son tambour à son côté, prend ses baguettes, et, passant sous le nez du tambour-maître, le toise avec orgueil, lui rend d'un seul mot toutes les injures qu'il avait sur le cœur, et lui dit: « Eh bien! viens donc, grande *cagne*. »

Le tambour-maître veut lever sa canne, mais déjà Bilboquet était à la tête des deux compagnies, battant la charge comme un enragé. Les soldats à cet aspect s'avancent après lui et courent vers la terrible batterie. Elle décharge d'un seul coup six pièces de canon, et des rangs de nos braves s'abattent et ne se relèvent plus. La fumée, poussée par le vent, les enveloppe, le fracas du canon les étourdit; mais la fumée passe, le bruit cesse un instant et ils voient debout, à vingt pas devant eux, l'intrépide Bilboquet battant la charge, et ils entendent son tambour, dont le bruit, tout faible qu'il est, semble narguer tous ces gros canons qui viennent de tirer. Les voltigeurs courent toujours, et toujours devant eux le terrible *rrlan*, *rrlan* qui les appelle; enfin, une seconde décharge de la batterie éclate et perce d'une grêle de mitraille les restes des deux belles compagnies. A ce moment Bilboquet se retourne et voit qu'il reste à peine cinquante hommes des deux cents qui étaient partis, et aussitôt, comme transporté d'une sainte fureur de vengeance, il redouble de fracas: on eût dit vingt tambours battant à la fois; jamais le tambour-maître n'avait si hardiment frappé sa caisse. Les soldats s'élancent de nouveau et entrent dans la batterie, Bilboquet le premier, criant à tue-tête aux Russes: « Les morceaux en sont bons, les voici: attendez, attendez! »

Pendant ce temps, l'empereur, monté sur un tertre, regardait exécuter cette prise héroïque. A chaque décharge il tressaillait sur son cheval Isabelle, puis, quand les soldats entrèrent dans la batterie, il baissa sa lorgnette en disant tout bas: « Braves gens... » Et dix mille hommes de la garde qui étaient derrière lui se mirent à battre des mains et à applaudir en criant: « Bravo, les voltigeurs!... » Et ils s'y connaissaient, je vous jure.

Aussitôt, sur l'ordre de Napoléon, un aide-de-camp courut jusqu'à la batterie et revint au galop.

« Combien y sont-ils entrés? dit l'empereur.

— Sire, quarante-un, répondit l'aide-de-camp.

— Quarante-une croix demain, dit l'empereur en se retournant vers son major-général.

Véritablement, le lendemain, tout le régiment forma un grand cercle autour des restes des deux compagnies de voltigeurs, et on appela successivement le nom des 40 braves qui avaient pris la batterie, et l'on remit à chacun d'eux la croix de la Légion d'Honneur. La cérémonie était finie, et tout le monde allait se retirer, lorsqu'une voix sortit du rang et fit entendre ces mots, avec un singulier accent de surprise: « Et moi!... moi!... je n'ai donc rien? »

Le général qui distribuait les croix se retourna et vit planté devant lui notre camarade Bilboquet, les joues rouges et l'œil presque en larmes.

« Toi, lui dit-il, que demandes-tu? »

— Mais, mon général, j'en étais, dit Bilboquet presque en colère; c'est moi qui battais la charge en avant, c'est moi qui suis entré le premier.

— Que veux-tu, mon garçon! on t'a oublié, répondit le général; d'ailleurs, ajouta-t-il en considérant que c'était un enfant, tu es encore bien jeune, et on te la donnera quand tu auras de la barbe au menton, en attendant voilà de quoi te consoler.

Et en disant ces mots le général tendit une pièce de quarante francs au pauvre Bilboquet, qui la regarda sans penser à la prendre. Il s'était fait un grand silence autour de lui; chacun le considérait attentivement et demeurait immobile devant le général; de grosses larmes roulaient dans les yeux du petit tambour. Ceux qui l'avaient le plus maltraité paraissaient attendris, et peut-être allait-on élever une réclamation en sa faveur, lorsqu'il releva vivement sa tête, comme s'il venait de prendre une grande résolution, et dit au général: « C'est bon, donnez toujours, ce sera pour une autre fois. »

Et sans plus de façon il mit la pièce dans sa poche, et s'en retourna dans son rang en sifflant d'un air délibéré et satisfait.

A partir, de ce jour on ne se moqua plus autant du petit Bilboquet; mais il n'en devint pas pour cela plus communicatif; au contraire, il semblait rouler dans sa tête quelque fameux projet, et au lieu de régaler ses camarades, comme ils s'y attendaient, il serra soigneusement son argent.

Quelque temps après, les troupes françaises entrèrent à Smolensk victorieuses et pleines d'ardeur; Bilboquet en était, et le jour même de l'arrivée, il alla se promener par la ville, paraissant très-content de presque tous les visages qu'il rencontrait, il les considérait d'un air riant, et semblait les examiner comme un amateur qui veut choisir des marchandises.

Il faut vous dire, cependant, qu'il ne regardait ainsi que les paysans, qui portaient de grandes barbes. Elles étaient sans doute très-belles et très-fourrées, mais toutes d'un roux si laid, qu'à près un moment d'examen Bilboquet tournait la tête et allait plus loin. Enfin, en allant ainsi, notre tambour arriva au quartier des juifs. Les juifs, à Smolensk, comme dans toute la Pologne et en Russie, vendent toutes sortes d'objets, et ont un quartier particulier. Dès que Bilboquet y fut entré, ce fut pour lui un vrai ravissement; imaginez-vous les plus belles barbes du monde, noire comme de l'ébène, car la nation juive, toute dispersée qu'elle est parmi les autres nations, a gardé la teinte brune de sa peau et le noir éclat de ses cheveux. Voilà donc Bilboquet enchanté. Enfin il se décide à entrer dans une petite boutique où se trouvait un marchand magnifiquement barbu. Le marchand s'approcha de notre ami, il lui demanda humblement, en mauvais français: « Que voulez-vous mon petit monsieur? »

— Je veux ta barbe, répondit cavalièrement Bilboquet.

— Mon parole! dit le marchand stupéfait; fous foulez rire?

— Je te dis, vaincu, que je veux ta barbe, reprend le vainqueur superbe, en posant la main sur son sabre, mais ne crois pas que je veuille te la voler: tiens, voilà un Napoléon de quarante francs, tu me rendras mon reste. »

Le pauvre marchand voulut faire entendre raison au petit Bilboquet: mais il était entêté comme un cheval aveugle, et il s'engagea une dispute qui attira bientôt quelques soldats. Ils entrèrent pour s'informer du motif de la querelle, et ils trouvèrent l'idée du tambour si drôle, qu'ils obligèrent le pauvre juif à lui céder sa barbe, et l'un d'eux, gascon et perruquier du régiment, tira des rasoirs de sa poche, et se mit à raser le malheureux marchand, sans eau ni savon; puis, après l'avoir horriblement écorché, il remit solennellement sa tonte à Bilboquet, qui l'emporta triomphant.

En arrivant au régiment, il la fit couder, par le tailleur, sur un morceau de peau d'âne, d'un tambour crevé, et sans rien dire à personne de son dessein, il la mit dans son sac. On en causa pendant quelques jours, mais il fallut bientôt songer à autre chose. On se remit en marche, et personne ne pensait plus au petit Bilboquet quand on arriva à Moscou.

Alors arrivèrent les affreux malheurs que tout le monde connaît; il fallait battre en retraite à travers un pays désert et des neiges sans fin. Je ne veux pas vous faire un tableau de cet horrible désastre: c'est une chose trop vaste et trop épouvantable vraiment pour que je vous en parle cette fois; qu'il vous suffise de savoir que chacun s'en retournait comme il le pouvait, et que c'est à peine si l'on revint quelques régiments réunis en corps d'armée obéissant à ses généraux. Le 9^{me} de ligne, celui de Bilboquet, était de ce nombre. Il était de l'arrière-garde, qui empêchait les milliers de cosaques qui suivaient la retraite de l'armée de massacrer les malheureux soldats isolés.

Un jour, ils venaient de franchir une petite rivière, et, pour retarder la poursuite des Russes, on avait essayé de faire sauter deux arches du pont en bois qu'on venait de traverser; mais les tonneaux de poudre avaient été posés si précipitamment, que l'explosion ne produisit que peu d'effet; les arches furent cependant démentibulées, mais toute la charpente appuyait encore sur une poutre qui la retenait, et qui, si l'ennemi lût arrivé, eût bientôt permis de reconstruire le pont.

Le général de brigade qui commandait, voyant que le salut d'une partie de l'armée dépendait de la destruction de ce pont, voulut envoyer quelques sapeurs pour abattre et entraîner le reste de la charpente; mais, au moment où ils s'apprêtaient à s'embarquer, l'ennemi arriva de l'autre côté de la rivière et commença un feu si terrible, qu'il ne paraissait pas probable qu'aucun sapeur pût arriver vivant jusqu'à la fatale poutre. Aussi allait-on se retirer en se contentant de riposter, lorsque tout-à-coup on voit s'élancer un soldat dans la rivière, une hache sur l'épaule: il plonge et repart bientôt, et à sa grande barbe on reconnaît que c'est un sapeur qui se dévoue au salut de tous. Tout le régiment attentif le suit des yeux, tandis qu'il nage et que les ennemis font bouillonner l'eau autour de lui d'une grêle de balles; mais le brave sapeur n'en avance pas moins vigoureusement. Enfin il arrive après des efforts inouïs, monte le pied de la pile, et en quelques coups de hache abat le reste de la poutre qui semblait de loin énorme, mais qui était aux trois quarts brisée. Aussitôt la charpente des deux arches s'abîme dans la rivière, l'eau jaillit en l'air avec un fracas terrible, l'on ne voit plus le brave sapeur. Mais tout-à-coup, parmi les débris qui suraagent, on l'aperçoit se dirigeant vers la rive. Tout le monde s'y élance rempli d'admiration et de joie: car, malgré tant de malheurs, on était joyeux de voir faire de si nobles actions; on tend les perches au nageur, on l'excite, on l'encourage; le général lui-même s'approche jusqu'au bord de l'eau, et n'est pas peu étonné de voir sortir Bilboquet avec une grande barbe noire pendue au menton.

« Qu'est-ce que c'est que ça! s'écrie-t-il, et que signifie cette mascarade? »

— « C'est moi, dit le tambour, c'est Bilboquet, à qui vous avez dit qu'on lui donnerait la croix quand il aurait de la barbe au menton. En voici une qui est fameuse, j'espère... Allez, allez, je n'y ai rien épargné; il y en a pour votre pièce de 40 francs. »

Le général demeura stupéfait de tant de courage et de finesse à la fois. Il prit la main de Bilboquet comme s'il eût été un homme, et lui donna sur-le-champ la croix que lui-même portait à sa boutonnière, et qu'il avait gagnée aussi à force de bravoure et de services.

A partir de cette époque, les anciens du régiment saluaient Bilboquet avec amitié, et le tambour-maître ne lui donna plus de coups de canne sur les épaules.

Frédéric SOULIÉ (Napoléon.)

ANNONCES DIVERSES.

(35) *A vendre.* — Charge d'huissier près la cour royale de Lyon. S'adresser chez M. Duman, à l'Hôtel-de-Ville.

(36) *A vendre.* — Café et restaurant, au coin de la rue St-Côme, place des Terreaux, n° 14.

(37) *A louer de suite pour cause de départ.* — Appartement fraîchement décoré composé de 6 pièces boisées et parquées, avec cave et grenier, situé place Sathonnay, n° 7, au 1^{er}.

A vendre. — Dans le même local, glaces de diverses

grandeurs, rideaux, console et table à thé en acajou, et divers autres objets mobiliers, vins ordinaires et vins vieux en bouteilles, et un piano.

S'y adresser, de midi à 4 heures, où rue St-Pierre, n° 23, au 2^e.

A louer de suite. — Magasin et arrière-magasin, au rez-de-chaussée, avec comptoir à l'entresol, tout agencé. S'adresser comme ci-dessus.

(1465 3) On désire acheter un greffe du tribunal de commerce. S'adresser au bureau du journal.

(34) Un jeune homme âgé de 18 ans, sachant lire et écrire, demande à se placer dans une maison bourgeoise ou dans le commerce. Il donnera de bons renseignements. S'adresser place St-Pierre, café Macé, à Lyon.

LANGUE ANGLAISE.

M. HAWKING, professeur d'anglais, rue Basse-Ville, n° 8, au 1^{er}, donne des leçons en ville et chez lui. On le trouve de midi à deux heures, et de 8 à 9 heures le soir.

(27 3) MM. Favre et Vitale ouvriront le 2 décembre prochain deux cours de technicographie ou d'orthographe d'usage, en trente leçons, d'après la méthode de M. Edouard de Puycousin, qui obtient chaque jour de si brillants succès dans la capitale.

Ces cours offriront un immense avantage aux personnes jalouses d'écrire correctement tous les mots de notre langue, lors même que cette partie de leur éducation aurait été entièrement négligée.

L'un des cours sera exclusivement réservé aux dames. Prix du cours: 75 fr.

On peut s'inscrire tous les jours de 2 à 5 heures du soir, rue Bât-d'Argent, n° 2; au 4^e.

AVIS INTÉRESSANT.

Le seul Dépôt à Lyon

COSMÉTIQUES et SECRETS DE TOILETTE de la Maison MA, de Paris.

Place Bellecour, n. 9, au rez-de-Chaussée, côté des façades du Rhône.

Assortiment complet des articles suivants, si avantageusement connus par les fréquents éloges des principaux journaux de la capitale.

1^o Les eaux noires, brunes, blondes et châtaines, et les Pommades américaines dans lesquelles il suffit de tremper le peigne pour tendre de suite les cheveux et sourcils sans aucune préparation.

2^o La Pommade grecque, qui a la propriété d'arrêter immédiatement et prévenir la chute des cheveux, les empêcher de blanchir et les faire croître en peu de jours.

3^o La Crème et l'Eau de Turquie, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage, et blanchit à l'instant même la peau la plus brune.

4^o L'Épilatoire du Sérail, qui fait tomber en dix minutes les poils du visage, sans laisser aucune trace.

5^o La Pâte Circassienne, qui blanchit et adoucit les mains à la minute.

6^o L'Eau Rose de la Cour, qui donne au teint un coloris frais et naturel: on peut se laver sans qu'il disparaisse.

7^o L'Eau des Chevaliers, qui blanchit les dents et parfume l'haleine.

Prix: six francs chaque article, dix francs pour deux.

On fait des envois dans les villes voisines. (Ecrire franco au dépôt à Lyon).

On trouve aussi audit dépôt les oreilles-cornets pour les personnes sourdes, et les biberons de nouvelle forme pour allaiter les enfants. (610 11)

Clyso - Pompe.

Cette nouvelle seringue est renfermée avec tous ses accessoires dans une jolie boîte de douze lignes d'épaisseur. Plus solide que le clysoir sans être d'un prix beaucoup plus élevé, cet instrument peut supporter toute espèce de liquide, de l'huile même, sans s'altérer.

Le dépôt, à Lyon, est chez Guichard, pharmacien, place des Cordeliers, n° 22, en face de l'église. (1143 3)

GRAND-THÉÂTRE.

Relâche.

GYMNASÉ LYONNAIS.

M. Blaise, vaudev. — Vingt Ans plus tard, vaudev. — Le Chevreuil, vaud. — M. Cagnard, vaud.

BOURSE DE PARIS du 26 novembre.

Cinq pour cent,	105f 50	105f 50	105f 30	105f 30
— fin courant,	105f 55	106f 60	105f 30	105f 45
— fin courant,	77f 25	77f 25	77f 77f	
Trois pour cent,	77f 35	77f 35	76f 90	77f 10
Quatre pour cent,	92f			
Rentes de Naples,	95f 40	95f 40	95f 95f	
— fin courant,	95f 30	95f 30	94f 90	94f 95
Rentes perpétuel,	43f 1/2			
Emprunt cortès,	39f 1/2			
Act. de la banque,	1780f			
Quatre canaux,	1157f 50			
Caisse hypothéc.,	625f			
Emprunt d'Haïti,				



P.-E. PRUDHON, Rédacteur, l'un des Gérans.